

# Fiche signalétique

## *Thuricide HPC*

Date de publication : 22/10/2010 (j/m/a)

### 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA COMPAGNIE

Nom du produit : Thuricide HPC

Norac Concepts Inc.  
C. P. 31097, Guelph (ON) N1H 8K1  
519-821-3633

Numéro de téléphone d'urgence : À toute heure, 613-787-5620, **SEULEMENT** pour des renseignements sur la santé et l'environnement.

Fournisseur : Thermo Trilog Corporation  
9145, Guilford Road bureau 175  
Columbia (MD) 21046-1883

**En cas d'urgence**, appeler Chem : 1-800-255-3924  
à l'extérieur de l'Amérique du Nord, appeler à frais virés : 1-813-248-0573

### 2. COMPOSITION/ RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients dangereux	% (p/p)	TLV de l'ACGIH	N° de CAS
<i>Bacillus thuringiensis</i>	0,8 %	Non déterminé	68038-71-1
Solvant	S/O	10 mg/m <sup>3</sup>	S/O
Surfactant	S/O	Non déterminé	S/O
Sulfate de sodium	S/O	1 000 ppm	7757-82-6

**Synonyme** : Aucun.

**Matière active** : *Bacillus thuringiensis*

**Famille chimique** : Insecticide biologique.

**Usage du produit** : Insecticide agricole.

**Numéro d'homologation** : 11302 Loi sur les produits antiparasitaires.

### 3. IDENTIFICATION DES RISQUES

**Sommaire** : La présente fiche signalétique fait état des propriétés dangereuses de tous les ingrédients qui entrent dans la composition du produit. Lire la fiche signalétique en entier pour avoir une évaluation complète des risques et dangers associés au produit.

**Sommaire d'urgence** : L'exposition peut provoquer une irritation des yeux. Une sensibilisation de la peau (réaction allergique) peut se produire chez les personnes sensibles.

### 4. PREMIERS SOINS

**Inhalation** : Amener la victime à l'air frais. Pratiquer la respiration artificielle **SEULEMENT** si la victime ne respire plus. Pratiquer la réanimation cardio-respiratoire (RCR) si la victime ne respire pas ET s'il y a absence de pouls. Recourir **IMMÉDIATEMENT** à de l'aide médicale.

**Contact avec la peau** : Rincer la peau à l'eau courante pendant au moins 20 minutes en retirant les vêtements contaminés. Si l'irritation persiste, répéter l'opération. Recourir **IMMÉDIATEMENT** à de l'aide médicale.

**Contact avec les yeux** : Rincer immédiatement les yeux à l'eau courante pendant au moins 20 minutes. Tenir les paupières ouvertes pendant l'opération. Si l'irritation persiste, répéter l'opération. Recourir **IMMÉDIATEMENT** à de l'aide médicale.

**Ingestion** : Si la victime n'est pas évanouie et qu'elle n'est pas en crise convulsive, lui faire rincer la bouche et faire boire 200-300 mL (1 tasse) d'eau pour diluer la matière. **NE PAS FAIRE VOMIR**. En cas de vomissement spontané,

faire pencher la victime, tête baissée vers l'avant, pour éviter qu'elle n'aspire des vomissures; rincer la bouche et lui donner encore de l'eau. Recourir **IMMÉDIATEMENT** à de l'aide médicale.

**Avis au médecin** : Il n'y a pas d'antidote spécifique lorsque le produit est avalé. Si une quantité importante de produit a été avalée et le vomissement n'est pas convenable, procéder à un lavage gastrique. Traiter selon les symptômes.

## 5. RISQUES D'INCENDIE OU D'EXPLOSION

**Point d'éclair** : Non disponible.

**Température d'auto-ignition** : Aucune donnée.

**Limite d'inflammabilité (inférieure)** : Aucune donnée.

**Limite d'inflammabilité (supérieure)** : Aucune donnée.

**Moyens d'extinction** : En cas d'incendie important, utiliser un agent formant un film flottant ou de l'eau sous forme de brouillard. En cas d'incendie de moindre importance, utiliser du dioxyde de carbone ou un agent chimique sec.

**Techniques de lutte contre l'incendie** : Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements imperméables. Utiliser le moins d'eau possible et endiguer le lieu de déversement pour empêcher le ruissellement de s'infiltrer dans l'approvisionnement en eau ou dans l'environnement.

**Autres risques d'incendie ou de feu** : Aucuns.

## 6. DÉGAGEMENT ACCIDENTEL

**Déversements, fuites ou dégagements** : Porter un équipement de protection individuelle. En cas de déversement au sol, endiguer le déversement pour arrêter la fuite et empêcher la contamination de se propager. Laver d'abord les surfaces dures avec un détergent et de l'eau, puis absorber la matière avec un absorbant convenable. En cas de déversement dans l'eau, utiliser un barrage et/ou la dérivation pour arrêter le dégagement et minimiser l'étendue de la contamination. Récupérer et placer dans un conteneur de déchets la matière renversée, la terre, l'eau et l'absorbant contaminés en vue de les éliminer convenablement. Aviser les autorités gouvernementales pertinentes lorsqu'on doit déclarer le dégagement ou lorsqu'il peut affecter l'environnement de manière néfaste.

**Produits chimiques de désactivation** : Aucuns.

## 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

**Méthodes de manipulation** : N'utiliser que dans un endroit bien aéré. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Porter un équipement de protection individuelle convenable. Se laver à fond après avoir manipulé le produit. Si les vêtements sont contaminés, les laver à fond avant de les réutiliser. La matière renversée peut être glissante; nettoyer immédiatement les déversements avant de marcher dans la zone de déversement.

**Conditions d'entreposage** : Entreposer dans un endroit frais, sec et bien aéré. Garder loin de la chaleur, des étincelles et de la flamme nue. Garder les contenants fermés. Garder hors de la portée des enfants et des animaux de compagnie.

**Température d'entreposage** : Craint le gel. Ne pas exposer les contenants scellés à des températures dépassant 40 °C.

## 8. EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

**Protection des yeux** : Des lunettes protectrices contre les agents chimiques.

**Protection de la peau** : Des gants résistant aux produits chimiques et des vêtements de protection imperméables.

**Protection respiratoire** : En présence du brouillard de pulvérisation, porter un respirateur approuvé par le NIOSH/MSHA pour les vapeurs organiques.

**Équipement de protection supplémentaire** : Bassin oculaire.

**Vérifications techniques** : Assurer une extraction d'air local ou une ventilation.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

**Aspect** : Liquide vert.

**Odeur** : Légère odeur de poisson.

**Poids volumique apparent** : 1,01.

**Point d'ébullition** : Non disponible.

**Point de fusion** : Non disponible.

**Solubilité (eau)** : Soluble.

**Solubilité (autre)** : Aucune donnée.

**pH** : 4,8 à 5,2.

**% volatil** : Non disponible.  
**Taux d'évaporation (éther=1)** : Aucune donnée.  
**Tension de vapeur (mm Hg à 20 °C)** : Aucune donnée.  
**Densité de vapeur (air=1)** : Aucune donnée.

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

**Stabilité chimique** : Stable.  
**Polymérisation dangereuse** : Ne se produira pas.  
**Conditions à éviter** : Inconnues.  
**Matières incompatibles** : Inconnues.  
**Produits de décomposition dangereux** : Inconnus.

## 11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

**Sommaire** : L'exposition peut provoquer une irritation des yeux. Une sensibilisation de la peau (réaction allergique) peut se produire chez les personnes sensibles.

### Données toxicologiques

#### *Bacillus thuringiensis*

DL<sub>50</sub> orale (rat) : > 7,2E+10 cfu/kg  
 DL<sub>50</sub> cutanée (cobaye) : > 1,8E+7 cfu/kg  
 CL<sub>50</sub> inhalation (souris) : > 3,3E+9 cfu/L

**Inhalation** : Peut irriter les voies respiratoires. L'inhalation prolongée peut provoquer des nausées, des maux de tête, le vomissement et une dépression du système nerveux central.

**Contact avec la peau** : Peut irriter la peau. Une dermatite existante peut être aggravée.

**Contact avec les yeux** : Peut irriter les yeux.

**Ingestion** : Peut provoquer des nausées, le vomissement et une dépression du système nerveux central.

**Effets chroniques** : La preuve humaine indique que ce produit peut entraîner une sensibilisation de la peau. La sensibilisation est un processus par lequel un changement biologique se produit chez une personne en raison d'une exposition antérieure à une substance, et qui fait en sorte qu'elle réagit plus fortement en cas de nouvelle exposition à cette substance. Une fois sensibilisée, la personne peut réagir à de très faibles concentrations d'une substance dans l'air, même inférieures à la TLV, ou encore à un contact avec la peau.

## 12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

**Renseignements écotoxicologiques** : *Bacillus thuringiensis* et faible toxicité pour les poissons et la faune.

DL<sub>50</sub> orale (colin de Virginie, canard colvert) > 16 665 mg/kg.

**Effets sur l'environnement** : Ne pas contaminer les eaux domestiques, les eaux d'irrigation, les lacs, les cours d'eau, les étangs ou les rivières.

## 13. ÉLIMINATION

Éliminer les résidus dans des installations autorisées pour le traitement ou l'élimination des déchets (dangereux) conformément aux réglementations locales, provinciales et fédérales en vigueur. Ne pas jeter avec les ordures ordinaires ou dans les égouts.

## 14. TRANSPORT

**Classification TMD** : Non réglementé.  
**Téléphone d'urgence transport** : 613-787-5620.

## 15. RÉGLEMENTATION

**Classification et règlements (SIMDUT)** : Ce produit est homologué en vertu de la *Loi sur les produits antiparasitaires* et, comme tel, est exempté des exigences du SIMDUT.

**Classement des dangers selon la NFPA** : Incendie : 0; Santé : 1; Réactivité : 0.

## 16. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Les renseignements contenus dans le présent document ne sont donnés qu'à titre de guide sur la manutention du produit et ont été rédigés en toute bonne foi par un personnel technique compétent. Ces renseignements ne sauraient être considérés comme complets, les méthodes et les conditions d'emploi et de manutention pouvant s'étendre à d'autres aspects. Aucune garantie, quelle qu'elle soit, expresse ou tacite, n'est accordée et Norac Concepts Inc. ne peut en aucun cas être tenue responsable de dommages, pertes, blessures corporelles ou dommages fortuits pouvant résulter de l'utilisation de la présente information. La présente fiche signalétique est valable pour trois ans.

**Rédaction :** Norac Concepts Inc.